



Fédération française de cyclotourisme
Comité départemental du Gard
Codep 30 site <http://gard.ffct.org>



Compte rendu de l'Assemblée Générale Du Comité Départemental Cyclotourisme du Gard le samedi 23 janvier 2021

Présidente Ghislaine Charton
5 plan Lucien Coutaud
30000 Nîmes
0670027063
departement30-presidence@ffvelo.fr

PREAMBULE

Le club de VILLENEUVE les AVIGNON avait pris en charge l'AG de cette année, mais les événements sanitaires en ont décidé autrement. Un grand merci à Alain GAUTHIER président du club de Villeneuve, ainsi qu'à madame Pascale BORIE maire de la commune.

Clubs ayant voté 427 Groupe Cyclo Nîmois, 833 Bagnols sur Cèze, 3010 Aramon, 3888 Amicale cyclo Grand Combien, 4470 Villeneuve Les Avignon, 4649 Calvisson, 4826 cyclo évasion St Hilaire de Brethmas, 4827 St Jean du Gard, 4911 Chusclan, 5504 AC Milhaud, 5754 CC Marguerittes, 6169 Les Angles, 07685 Lasalle, 7833 Alés en Cévennes, 7956 VTT Rochefort, 7957 Pouzilhac, 8777 Aubord, 99030, MI.

Clubs n'ayant pas voté 5818 Sauveterre, 7106 Crickets VTT de Remoulins, 7571 Beaucaire.

Nota : Le club 8368 Lirac VTT n'ayant pas un an d'existence n'a pas droit de vote.

Nombres de voix : 73 sur 83 Le quota est atteint, l'AG peut délibérer valablement.

Approbation du PV de l'assemblée générale du 18 janvier 2020 à CONGENIES.

Adopté à l'unanimité

Mot Ghislaine CHARTON présidente du CODEP30

Année électorale Année Blanche Année deuilée

Il y a une ironie certaine à présenter l'AG alors que nous affrontons la tourmente de la CoViD-19.

Notre fédération a dû, dès le début de cette crise, prendre des décisions parfois lourdes à porter, impactant potentiellement nos manifestations labels (semaine fédérale, pentecôte, semaine jeunes, séjours, voyages, voyage itinérant tel que TA Toulouse 2020, cyclo montagnardes, la liste n'est pas exhaustive) Ainsi qu'au grand regret ou bons nombres de nos randonnées clubs gardois FFCT n'ont pas pu aboutir à cause de cette crise sanitaire.

La prudence est toujours d'actualité. Chaque club devra respecter les règles sanitaires générales applicables. Les éducateurs et les dirigeants des structures devront les rappeler et les faire respecter. Nous conseillons à chaque participant d'avoir sur soi un masque et du gel hydroalcoolique.

Une année remplie de peine, de tristesse avec la disparition d'un grand homme qu'était notre ami Raymond Henry. Il est allé rejoindre son grand ami, Pierre Roques. A coup sûr, de là-haut, ils nous observent.

Il est temps de ce projeter maintenant dans les perspectives de l'année 2021

Comme vous le savez, cette Olympiade prend fin

Recruter des hommes et des femmes avec des idées novatrices n'est pas chose facile. Je vous l'accorde. Le renouveau s'impose, comme dans toutes les structures associatives pour éviter la lassitude

Notre Fédération nous alerte depuis de nombreuses années sur le vieillissement de nos adhérents et c'est une réalité. Il faut donc encourager les plus jeunes à prendre la relève et leur expliquer que le bénévolat est une véritable vocation, avec des périodes de ras-le-bol c'est vrai, mais qu'il y a tellement de belles choses à faire en partageant notre passion.

Pour ma part, je vous avoue avoir eu quelques passages de déception, car comme vous, je déplore le manque d'enthousiasme de certains clubs, ceux que nous appelons tout simplement des « consommateurs »

Et cette tendance, faute de sublimer le bénévolat, peut nuire à la pérennité de nos Clubs. C'est désolant et frustrant.

A titre personnel je remercie mes camarades du comité, j'ai passé une saison agréable, pleine de sensations par moment et parfois aussi pesante; mais dans tous les cas j'ai été ravi de travailler avec vous, de croiser et de côtoyer tant de personnes et d'échanger avec tous les acteurs de cette vie associative.

A la veille du renouvellement de votre Codep et pour conclure, je formule quelques souhaits : D'abord, que vos clubs assurent leur développement. Le maître-mot doit rester la tolérance et le respect des différentes pratiques et l'écoute.

Ensuite qu'ils sachent de se développer par l'accueil de nouveaux licenciés : il y a place dans nos clubs pour faire encore mieux, en prenant le temps de la réflexion et de la compréhension des souhaits de chacun. Je souhaite également que les actions handicap et Jeune se développent fortement en 2021

Bonne route à cette nouvelle équipe.
« Soyez fous de vélo mais pas fous en vélo »

Bilan moral

Un bilan de cette Olympiade 2017/2020 qui se termine, et grâce à la lecture de ce 8ème rapport moral, il m'est possible d'évaluer toutes nos actions menées en cours d'année. À l'issue de ces 4 années de mandat, le comité compte 9 membres (sans compter notre président d'honneur) et l'ensemble de ses 22 clubs dont les Membres Individuels, et de ses plus de 948 licenciés aujourd'hui

• Que dire de l'activité de votre comité ? Il a toujours fait le maximum pour être proche de ses licenciés en clubs ou Membres Individuels, pour se rendre disponible et répondre à vos sollicitations. .

Votre CODEP a aussi voulu prendre sa part dans les organisations de cyclotourisme (Voyage Itinérant T A TOULOUSE, critères jeunes vtt (départemental, régional) concentration (Mas de la Barque, Gallician, Roc de Gachonne)

Il n'a pas négligé, loin s'en faut, une de ses missions importantes qui consiste à vous représenter et représenter le Cyclotourisme auprès des différentes instances de l'État et du mouvement sportif

A la demande du club de Calvisson le « Roc de Gachonne » passe le relais au codep. Le Comité compte sur la présence et la disponibilité de tous ses membres afin que cette manifestation perdure.

Je souhaite également que vos actions prévues en 2021 connaissent un franc succès

Bonne route à toutes et à tous

Adopté à l'unanimité

Hommage à Raymond Henry

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le 21 juin le décès de notre ami cyclo RAYMOND HENRY

En historien convaincu et bienveillant, il analysait sa culture et sa passion en faisant un être à part dans notre monde. Il savait en quelques phrases ou quelques pages nous raconter notre histoire, celle des cyclos.

Il était un Grand randonneur au carnet de route très fourni (Diagonaliste et amateur de longues distances)

En sa compagnie, les kilomètres défilaient, sans qu'on s'en rende compte. Je le revoie encore m'expliquer lorsque je le sollicite, pour corriger ou apporter un plus à mes différents discours Sa présence à mes AG me remplissait de bonheur, je garderai de bons souvenirs de nos Semaines Fédérales, où nous formions un joyeux noyau de copains. Le soir nous nous retrouvions à échanger (repas, apéro, histoire du cyclo et quelques blagounettes)

J'admire cet homme pour son calme sa discrétion, sa simplicité son savoir, à lui tout seul il était parfait

C'est grâce à son travail et sa détermination que le « Mas de la Barque » est devenu une concentration Nationale ffvelo

Il est allé rejoindre son grand ami, Pierre Roques. A coup sûr, de là-haut, ils nous observent.

pour eux, le cyclotourisme, ce n'est pas que du vélo, c'est une philosophie, un état d'esprit et beaucoup de convivialité dans notre pratique du sport.

Repose en paix mon AMI

Bilan financier

Antoine BOURG-RIUS retrace le budget. Cette analyse est réalisée à partir des données comptables enregistrées au 15/12/2020 ; les chiffres devraient néanmoins très peu différer de ceux de la clôture effective des comptes, au 31/12, mis à votre disposition au cours de l'AG.

Nous clôturons une année 2020 un peu compliquée, où les projets aux impacts financiers conséquents ont été bouleversés : annulation (définitive) une semaine avant son ouverture du séjour à la Gardiolle pourtant complet, report à 2021 de Toutes à Toulouse. Seules la concentration de début d'année de Gallician et l'AG ont pu avoir lieu, et nos finances ont donc un peu tourné dans le vide ; essayons d'en mesurer les conséquences.

Licenciés :

Conjugaison du changement d'appellation de notre fédération « à la hussarde » et de la situation sanitaire de 2020, nos effectifs ont chuté en 2020 à 957 licenciés au 31 décembre, contre 993 fin 2019 (- 36), se répartissant entre 21 clubs et une quarantaine de membres individuels (en hausse). En 2020 on comptabilisait 176 féminines (pour 165 un an plus tôt), 10 jeunes de moins de 18 ans, 36 en écoles cyclos et 10 licencié de 18 à 25 ans.

La répartition par disciplines pratiquées est la suivante : route = 420 licenciés (contre 437) ; route + VTT = 394 (contre 391) ; VTT/VTC = 143 (contre 165) ; la régression affecte donc les pratiques route et VTT/VTC.

Produits :

- Conséquence directe de la chute des licenciés, les versements fédéraux sont à nouveau en diminution à 2 291 €.
- Nous sommes à nouveau parvenus à décrocher 2 000 € de subvention auprès de l'Agence nationale du sport, pour « promouvoir le cyclotourisme comme moyen d'entretenir sa santé, à tous âges ». Il faudra maintenant en justifier l'usage, pour éviter de devoir les rendre.
- Les 1 440 euros de participations encaissées pour nos actions de convivialité couvrent un peu plus de 60 % des frais totaux engagés dans cette rubrique pour la rencontre de Gallician et l'AG. Nous veillons à maintenir cette clé de répartition.
- Individualisé dans les comptes, le séjour de printemps prévu à Conqueyrac affiche 6 000 € de charges pour 4 830 € de produits ; nous avons en compte en début d'année le versement des premiers acomptes, que j'ai dû rembourser. Les produits se composent pour l'essentiel des 10 € de frais d'annulation retenus par personne et du remboursement des arrhes par les exploitants de la Gardiolle (3 000 €).
- Toutes à Toulouse fait également l'objet d'un suivi financier particulier ; des acomptes ont continué à être versés pour l'organisation reportée à 2021, des achats de maillots ont été effectués, facturés et payés, des participantes ont souhaité annuler leur inscription et être remboursées, des réservations hôtelières ont été faites, certaines remboursées, d'autres non. Au bilan, nous avons encaissé 8 821 euros et déboursé 6 875,88 euros. Cet écart positif de près de 2 000 € est un à valoir sur les dépenses prévues en 2021.
- Les intérêts du livret CNE plafonnent à environ 100 € et les inscriptions aux randonnées permanentes sont nulles.
- Enfin, il est à noter 3 699 € de produits exceptionnels représentés par une subvention d'AG2R pour l'achat d'un tandem.

Charges :

- Les 1 069 euros de « fournitures consommables » représentent l'achat et les frais d'équipement du tandem ; il ne nous est pas demandé de rembourser l'écart de plus de 2 600 euros par rapport à la subvention reçue à condition de le justifier, par exemple par l'achat d'un 2e tandem.
- Nous avons dépensé environ 750 € en fournitures de bureau et marchandises, (notamment des banderoles et calicots), et n'avons remboursé que 180 € en frais de déplacement.
- Les diverses journées de formation nous ont coûté ensemble un peu plus de 200 €.
- Les presque 2 340 euros consacrés aux actions de « convivialité » financent essentiellement l'organisation de Gallician (1 250 €) et de l'AG (1 000 €). Il faut les rapprocher des 1 440 euros encaissés auprès des bénéficiaires de ces prestations.
- Les autres postes de dépenses sont marginaux mais incontournables : des frais d'affranchissements (45 €), des frais bancaires (tenue de compte et gestion en ligne du CCP : 160 €), de cotisations au CDOS ou des associations (75 €), d'obsèques...

Le bilan comptable de l'année 2020 présentera au final un excédent de près de 5 300 €, ramené à 3 300 € après déduction des acomptes gérés sur Toutes à Toulouse 2021. Ce bilan positif fait que nos réserves atteignent désormais 31 800 € (ou presque 30 000 € après déduction des avances en compte), beaucoup plus qu'il n'en faut pour rester raisonnablement optimistes, malgré le manque de visibilité sur les futures subventions auxquelles nous pourrions prétendre.

LES COMPTES 2020 – addendum

L'analyse distribuée en préalable à l'AG avait été réalisée à partir des données comptables enregistrées au 15/12/2020 ; entre cette date et le 31 décembre 2020, trois opérations comptables ont été réalisées et ont un peu modifié le résultat comptable servant de support au bilan et compte de résultat, les seuls documents officiels.

1. Comme les années précédentes en toute fin d'année, la FFCT a soldé les aides versées aux CODEPs en soutien de leur activité (rencontres, sessions e formation...) et nous a crédités à ce titre de 682,18 euros.
2. Les intérêts CNE pour l'année 2020 ont été crédités le 1^{er} janvier. Ils s'élèvent à 74,58 euros, un peu moins que les 100 euros prévus.
3. La rectification mineure d'en paiement de chèque, constatée en pointant le dernier d'opérations du CCP, se solde par une minoration de nos charges de ...10 centimes d'euro.

Au final, nos dépenses s'établissent donc à **17842,15 euros** (au lieu de 17842,25 euros) et nos produits atteignent **23887,86 euros** (au lieu de 23131,10 euros)

Le solde de positif de l'année 2020 est donc de **6045,71 euros** et nos réserves au 1^{er} janvier 2021 sont de **32505,48 euros** (dont 2000 euros d'à valoir sur des avances versées par les participantes de *Toutes à Toulouse 2021*)

Le budget prévisionnel 2021 reste inchangé.

N° de compte	Intitulé du compte	Cumul débit	Cumul crédit	Solde débit	Solde crédit
100000	FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES		17 542,28		17 542,28
120000	RESULTAT DE L'EXERCICE (BEN...		8 917,49		8 917,49
TOTAL CLASSE 1			26 459,77		26 459,77
512CCP	CCP	35 952,99	17 842,25	18 110,74	
512CNE	LIVRET CNE LA POSTE	14 394,74		14 394,74	
530CAI	CAISSE	30,81	30,81		
TOTAL CLASSE 5		50 378,54	17 873,06	32 505,48	
602200	FOURNITURES CONSOMMABLES	1 068,90	0,10	1 068,80	
602250	FOURNITURES DE BUREAU	389,48		389,48	
607000	ACHATS DE MARCHANDISES	361,79		361,79	
618400	TOUTES A TOULOUSE 2020	6 875,88		6 875,88	
618500	AG et CONVIVIALITÉ	2 338,72		2 338,72	
618600	ECOLES CYCLO & FORMATIONS	207,16		207,16	
618800	GARDIOLLE 2020	6 000,00		6 000,00	
623800	DIVERS (pourboires, dons)	213,90		213,90	
625100	Frais de déplacements	180,50		180,50	
626000	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMU...	45,12		45,12	
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMI...	160,80		160,80	
TOTAL CLASSE 6		17 842,25	0,10	17 842,15	
707000	VENTES DE MARCHANDISES		50,00		50,00
718400	TOUTES A TOULOUSE 2020		8 821,00		8 821,00
718500	AG et CONVIVIALITÉ		1 440,00		1 440,00
718800	GARDIOLLE 2020		4 830,00		4 830,00
760000	PRODUITS FINANCIERS		74,58		74,58
770000	PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 699,00		3 699,00
771500	SUBVENTIONS FNDS & CG		2 000,00		2 000,00
771600	RISTOURNES COTISATIONS FFCT		2 973,28		2 973,28
TOTAL CLASSE 7			23 887,86		23 887,86

BILANSYNTHETIQUE

CODEP30
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020
Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobiliations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobiliations corporelles					- Réserve légale		
Immobiliations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I					- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 963	8 263
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	14 963	8 263
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres					Emprunts et dettes assimilés		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	32 505		32 505	26 460	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres		
TOTAL II	32 505		32 505	26 460	TOTAL III		
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	32 505		32 505	26 460	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	14 963	8 263

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

CODEP 30
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020
Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	362	226	Ventes de marchandises	50	
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement	1 458	247	Production stockée	15 091	21 431
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	16 022	17 268	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits		
Rémunération du personnel			Produits financiers	75	107
Charges sociales					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	17 842	17 742	TOTAL (I)	15 216	21 538
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	8 672	4 468
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	17 842	17 742	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	23 888	26 005
BENEFICE OU PERTE	6 046	8 263			
TOTAL GENERAL	23 888	26 005	TOTAL GENERAL	23 888	26 005

Je soussigné Daniel WIART censeur aux comptes du CODEP30, certifie conforme et sincère la comptabilité 2020.

Toutefois, il serait souhaitable que de véritables factures soient présentées en lieu et place des tickets de caisse en papier thermique. Ces derniers vieillissent mal et deviennent illisibles.

De plus, il serait souhaitable que les clubs qui reçoivent une aide du CODEP délivrent à ce dernier un reçu.

Adopté à l'unanimité

Rapport des différentes commissions

Commission féminines : Ce sont 30 féminines issues de différents clubs gardois qui devaient rallier Toulouse au départ de Nîmes pour le grand rassemblement vélo au féminin «Toutes à vélo » – 2020.

La commission fédérale « T A Toulouse » avait espéré jusqu'au bout Mais Les conditions sanitaires nous ont contraints à l'annulation de l'événement féminin de l'année «Toutes à vélo »

"Toutes à Toulouse en 2020" n'a pas échappé à la crise. Le voyage itinérant est donc reprogrammé en 2021 les 11 et 12 septembre.

Coupe départementale, challenge de France, Brevet des randonneurs cévenols, randonnées permanentes : Pour chacune d'elle, même constat, que des annulations. Pour la coupe départementale, les quelques randonnées qui ont pu avoir lieu seront comptabilisées avec le décompte 2021.

Commission jeunes : Pas de critérium en 2020.

Formation : Les 8 et 9 février à Aramon une formation animateur. 5 stagiaires ont pris part à cette formation.

15 février à Nîmes, une formation PSC1, 9 participants.

3 et 4, puis 17 et 18 octobre, formation initiateurs à St Hilaire de Brethmas, 8 participants.

14 octobre à Marguerittes, une journée sécurité, animée par Denis VITIEL annulée.

Site : Il a été maintenu à jour, mais avec essentiellement des annulations ou des informations afférentes au virus et au fonctionnement de nos activités.

Sécurité : Bilan des différents accidents survenus dans le département.

VTT : Seules les randonnées "que du Bonheur" organisée par le club de Bagbols et la St hilairoise par le club de St Hilaire de Brethmas ont pu avoir lieu.

Adopté à l'unanimité

Election des membres du CODEP :

BOURG RIUS Antoine

BOUSQUET Francis

CHARAIX Jacky

CHARTON Ghislaine

GAUX Robert

HESSE Jean-Claude

HESSE Andrée

HIERNAUX Daniel

HONRUBIA Manu

MALHERBE Jean-Luc

MARMELAT Pierre

RIVIER Michel

Censeur aux comptes : RENOARD Mickael

Elus à l'unanimité

Composition du nouveau bureau :

- Président : CHARTON Ghislaine
- Secrétaire : HESSE Jean-Claude
- Trésoriers adjoints : BOURG RIUS Antoine, CHARAIX Jacky
- Responsable sécurité : HIERNAUX Daniel,
- Responsable féminines : HESSE Andrée, adjointe CHARTON Ghislaine
- Responsable VTT MALHERBE Jean-Luc, Adjoint BOUSQUET Francis
- Responsable jeunes : HIERNAUX Daniel, Adjoint CHARAIX Jacky
- Commission formation : HESSE Jean-Claude

- Commission handicap : MARMELAT Pierre
- Responsable site, brevet randonneur cévenol, randonnée permanente et coupe départementale : HESSE Jean-Claude
- Membres du bureau :
 - GAUX Robert
 - HONRUBIA Manu
 - **RIVIER Michel**
- Censeur aux comptes :
 - RENOUARD Mickael

LE BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le contexte impose certes la prudence face au désengagement total du Conseil Départemental et à des subventions de l'Agence nationale du sport très aléatoire - sur les seuls projets qui retiendront leur attention, mais nous atteignons un montant de réserves excessif risquant de nous handicaper dans nos appels à subventions. Je vous propose pour cet exercice qui sera géré par un nouveau trésorier un budget prévisionnel ne comportant plus qu'une seule opération d'importance logiquement autofinancée, Toutes à Toulouse. Le séjour de la Gardiolle ne connaîtra pas en effet de 10e anniversaire, les gestionnaires du site ayant décidé de jeter l'éponge.

Certains postes de recettes (vente de marchandises, produits des randonnées permanentes, produits financiers) restant symboliques, les dépenses budgétées ne pourront être équilibrées que par les seuls versements FFCT, que j'espère toujours plus généreux par une modification fédérale de l'absurde clé de répartition entre CODEPs et COREGs, même si le nombre de nos licenciés risque de chuter à nouveau.

Motivés par l'issue favorable des deux dernières années, nous déposerons bien sûr un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence nationale du sport, en l'orientant sur les priorités qu'elle nous fixera. Toutes à Toulouse devrait probablement se situer dans la cible proposée.

Pour équilibrer recettes et dépenses, je prévois néanmoins une importante réduction de nos réserves. Mon successeur aura néanmoins encore le temps de voir venir et de rebondir sur les opportunités qui se présenteront !

Les dépenses proposées s'analysent ainsi :

- Reconduction du budget convivialité au niveau de 2020, en espérant que nous pourrions organiser quelques rencontres et en veillant à toujours imputer aux participants au moins les 2/3 des frais engagés.
- Soutien à l'organisation du critérium et maintien des dépenses de formation à l'encadrement et à la
- sécurité à un niveau équivalent (prise en charge à 50 % des coûts).
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement générales.
- Et pour réduire exceptionnellement le montant excessif de nos réserves, nous vous proposons de voter :
 - une subvention de 2 000 euros à l'organisation de Toutes à Toulouse, venant en déduction des frais engagés par les participantes,
 - une subvention de 200 euros à chacun des clubs actifs au 31/12/2020 pour les aider à repartir d'un bon pied en 2021 et, parce qu'ils représentent l'avenir de notre activité,
 - un chèque cadeau de 30 euros à chacun des jeunes de moins de 18 ans inscrits dans nos écoles cyclo.

Produits		Charges	
Ristournes sur cotisations	2 000 €	Fournitures	500 €
Vente de marchandises	150 €	Marchandises	250 €
Produits randonnées permanentes	50 €	Publications et impressions	250 €
Subvention ANS	2 000 €	Missions et déplacements	300 €
Produits AG et convivialité	2 500 €	Frais d'AG et convivialité	4 400 €
		Ecoles cyclo/formations (y/c subvention)	2 000 €
Toutes à Toulouse	5 000 €	Toutes à Toulouse (y/c subvention)	7 000 €
Produits financiers	100 €	Affranchissements	150 €
Produits exceptionnels	0 €	Frais financiers	150 €
Reprise sur provisions	7 600 €	Subvention exceptionnelle clubs	4 400 €
TOTAL	19 400 €	TOTAL	19 400 €

Adopté à la majorité - 8 voix

Prévisions 2021: Le calendrier a été établi, mais déjà des annulations se précisent en ce début d'année. Pt café Marguerittes, Concentration Gallician, Que du bonheur.

6 février gravagedes vélos

20 février rencontre avec Isabelle GAUTHERON (DTN)

21 mars Concentration Roc de la Gachonne

27 mars critérium jeunes à St Hilaire de Brethmas

29 août concentration du Mas de la Barque

Du 7 au 16 septembre voyage itinérant pour TAT du CODEP30

Adopté à l'unanimité

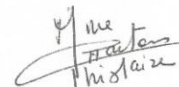
Prochaine AG Codep le 22 janvier 2022 à VILLENEUVE les AVIGNON

Jean-Claude HESSE



Secrétaire

Ghislaine CHARTON



Présidente